

**Le Maroc accueille la conférence diplomatique de l'OMPI en 2013  
en vue d'adopter un traité international sur  
l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur**

Genève, 18 /12/ 2012 (OMPI)

Réunie en session extraordinaire, l'Assemblée générale de l'OMPI a pris la décision historique de convoquer une conférence diplomatique en 2013 en vue de conclure les négociations relatives à un accord pour faciliter l'accès des nombreux déficients visuels et des nombreuses personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres protégées par le droit d'auteur à travers le monde.

Par ailleurs, l'Assemblée générale a fait part au Maroc de sa reconnaissance concernant son offre d'accueillir la conférence.

Le Directeur général de l'OMPI, M. Francis Gurry, s'est félicité de l'engagement constructif des États membres et de la décision de convoquer une conférence diplomatique en 2013 en vue d'adopter les dispositions d'un traité international.

“Aujourd'hui, les États membres ont pris une décision importante qui s'inscrit dans le cadre des efforts collectifs que nous déployons pour faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres protégées par le droit d'auteur”, a déclaré M. Gurry. Il a ajouté que “le futur traité permettra d'améliorer l'accès aux œuvres imprimées pour des millions de personnes dans le monde”.

Le Directeur général a remercié le représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, M. l'Ambassadeur Omar Hilale, pour l'offre généreuse de son pays d'accueillir la conférence diplomatique.